

COMMUNE : BAVANS (25550)

Tampon Sous-préfecture

N° 02/2014

Nos réf. : PK/HB/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**



DATE DE CONVOCATION : 17/01/2014	L'an deux mil quatorze le vingt-neuf janvier à dix-neuf heures,
DATE D'AFFICHAGE : 29/01/2014	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 24 Votants : 24</i>	Présents : KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUDE Mourad, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, RENOUX Alain, GRILLOT Fabienne (arrivée à 20 h 10), GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Élisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, AUDOUZE Yann, PAGNOT Pascal, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, MOUHOT Marcel. Formant la majorité en exercice.
OBJET : <i>Motion – Projet de décret : nouvelle carte cantonale du Doubs</i>	Absentes : PETIT Betty, FONTAINE Dalila, BIGEARD Isabelle. Madame Sophie RADREAU est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose :

« Le projet de décret portant délimitation des cantons dans le département du Doubs nous est parvenu pour information, sans concertation préalable.

C'est avec étonnement que nous constatons que la commune de Bavans, aujourd'hui encore rattachée au canton de Montbéliard-Ouest et faisant partie des 29 communes qui composent la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, deviendrait chef-lieu de canton d'un territoire de 74 communes essentiellement rurales, regroupant 5 communautés de communes.

Ce projet, qui est basé sur une logique comptable du nombre d'habitants, ne prend pas en compte les bassins de vie qui s'articulent autour de plusieurs pôles : PMA, L'Isle sur le Doubs, Clerval, Baume-les-Dames, Maîche.

En effet, la commune de Bavans, est très excentrée géographiquement par rapport au territoire défini (exemple : Bavans – Lannans sont distantes de 41 kilomètres, temps de trajet minimum : 48 minutes ; Lannans est plus proche de Baume-les-Dames en terme : d'éducation, d'emplois, de commerces, d'activités socio-culturelles). »

L'exposé de Monsieur le Maire entendu, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, s'oppose au projet actuel et souhaite que la commune de Bavans soit rattachée au canton n°13 (Montbéliard).

Cette motion sera transmise :

- au Conseil Général du Doubs – 7 avenue de la Gare d'Eau 25031 BESANÇON CEDEX

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le ...29/01/2014...

Publiée le ...29/01/2014...

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire